

MAI

*bulletin officiel
municipal
1993*



N° 11

Sommaire

- *Jumelage*
 - *Remerciements de Mme DAURELL et M. et Mme TOURELLE*
 - *Compte rendu de 2 réunions du Conseil Municipal*
 - *Ramassage sélectif des Ordures ménagères*
 - *Opération broche*
 - *Etat Civil*
 - *Remerciements des Pompiers pour les calendriers*
 - *Compte rendu de la Classe de Découverte de l'Ecole Maternelle*
 - *Centre de Loisirs*
 - *Numéros Utiles*
-

Jumelage

Jumelage CLAIROIX - DORMITZ

La définition du jumelage est donnée par le dictionnaire "LE ROBERT" :

"Mot apparu vers 1950 - Coutume consistant à associer deux villes situées dans deux pays différents (ou dans deux régions différentes) afin de susciter entre elles des échanges : jumelage de Paris et de Rome, de Chartres et de Ravenne" ...
et aujourd'hui de CLAIROIX et de DORMITZ.

DORMITZ est un très beau village de 1 600 habitants, situé en BAVIÈRE, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de NÜREMBERG. De nombreuses rencontres ont permis aux sportifs de nos deux villages, ainsi qu'à leurs familles, de se connaître et de s'estimer. Le jumelage est envisagé en 1988 et se concrétise maintenant.

Le serment de jumelage a été signé à DORMITZ pendant les festivités du 850ème anniversaire de la fondation du village. Le Conseil Municipal de CLAIROIX et les représentants des associations locales sont invités à participer aux festivités de ce jubilé.

Le 30 avril 1992, Monsieur le maire et son premier adjoint partent en éclairé, suivis d'un autocar d'une cinquantaine de clairoisens quittant la place des Fêtes vers 21 heures. Le voyage nocturne est sans problème, tous passagers assouplis.

Le 1er mai, vers 7 heures 30, nous arrivons à DORMITZ, accueillis par Monsieur Gerhard SCHMITT, maire de DORMITZ, Monsieur MARSIGNY et les familles d'accueil entre lesquelles nous sommes immédiatement répartis.

A 9 heures 45, un défilé des diverses associations de DORMITZ, en superbes costumes régionaux, suivies de tous les clairoisens, quitte la mairie pour se rendre à l'église afin de participer à une messe solennelle avec chorale et orgue. Puis, nous défilons à nouveau vers la place du village où une Dalle-Fontaine en pierre a été érigée pour la commémoration du 850ème anniversaire de la naissance de

DORMITZ. Nous assistons à la bénédiction de cette fontaine par Monsieur le Curé et Madame le Pasteur, aux accents d'une fanfare en uniforme folklorique. Sous un ciel radieux, nous nous regroupons autour des tables disposées sur la place et apprécions la délicate "FRÖLICH", bière brassée à DORMITZ. Ensuite, nous déjeunons au restaurant du Club des Sports, et ce repas nous permet de mieux connaître nos hôtes.

L'après-midi est un temps libre qui nous laisse le loisir de visiter DORMITZ et de discuter avec nos hôtes et leurs voisins, avant la soirée officielle qui débute à 20 heures dans la grande salle des sports où les habitants se pressent.

Un orchestre classique de jeunes musiciens nous accueille sur une pièce de G.F. HAENDEL, puis nous assistons à une conférence de l'histoire de DORMITZ, dont une traduction nous est remise. Nous entendons ensuite 7 brefs discours prononcés par les personnalités présentes : Messieurs les Maires des communes associées, le Président de la Province, le Député, le Conseiller Général, le Sous-Préfet. Après chaque discours, l'orchestre des jeunes joue un morceau de musique (Mozart, Torelli, etc).

La cérémonie du Jumelage vient alors, avec la signature des documents et l'échange de cadeaux-souvenirs dans la plus grande tradition bavaroise. Un vin d'honneur est servi avant le feu d'artifice final.

Le lendemain, dimanche 2 mai, une excursion nous permet de connaître quelques sites remarquables :

- visite de FORSCHEIM, sous-préfecture et capitale de la région de Franconie, dont les rues sont longées par des ruisseaux d'eau vive,
- déjeuner à BEHRINGERSMÜHLE, en pleine nature, puis visite de la basilique de GÖSSWEINTEIN,
- retour à DORMITZ, avec un peu de temps libre.

Le soir, à 20 heures, dans la grande salle de gymnastique, dîner et soirée dansante aux sons d'un orchestre déchainé.

Tous les hôtes de CLAIROIX sont enchantés de l'accueil chaleureux qui leur est réservé et se souviennent des acclamations des habitants de DORMITZ lorsque, le 3 mai, sur le chemin du retour, nous traversons tout le village.

PROGRAMME DES CEREMONIES DU JUMELAGE CLAIROIX-DORMITZ

⇒ **SAMEDI 29 MAI 1993**

14H00 Arrivée de la Délégation de DORMITZ
Répartition dans les familles

SALLE POLYVALENTE

20H00 Historique du village
Discours des personnalités
Intermède Musical par le quatuor à corde A. PIACERE

22H00 Feu d'artifice et concert de trompes de chasse
Cocktail

⇒ **DIMANCHE 30 MAI 1993**

9H00 Rassemblement dans le parc du Clos de l'Aronde

9H30 A l'église, messe de St Hubert avec les trompes de chasse

10H30 Plantation d'un tilleul, arbre symbole du jumelage, avec la participation de l'Harmonie Municipale de Complègne

12H00 Repas pour les invités accompagnés de leur famille d'accueil au restaurant de l'entreprise UNIROYAL

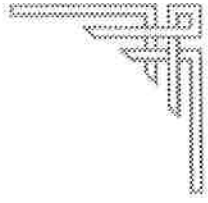
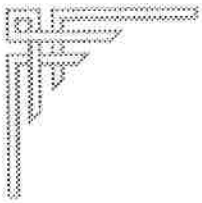
14H30 Visite des environs de Complègne

SALLE POLYVALENTE

20H30 Buffet Campagnard suivi d'un Bal avec Orchestre

⇒ **LUNDI 31 MAI 1993**

Départ des visiteurs après le petit déjeuner en famille.



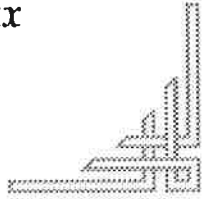
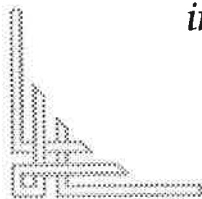
INVITATION



SOIREE DU SAMEDI 29 MAI 1993



*Tous les habitants de la commune sont cordialement
invités aux cérémonies officielles et aux
différentes festivités.*



RESERVATION

Soirée du Dimanche 30 mai 1993

A partir de 20 h

Monsieur et Madame

Assisteront au buffet campagnard suivi d'une soirée dansante

Coût : 70 F par personne - Nombre de personnes : x 70 F =



*A retourner à la mairie
avant le **MARDI 25 MAI** accompagné du montant.*

SINISTRE DU 24 MARS 1993

Remerciements

A la suite du sinistre que nous avons subi, nous tenons à remercier Monsieur le Maire, son Conseil Municipal, le Personnel Communal pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportés. Tous nos sincères remerciements aux personnes connues ou anonymes, qui ont déposé argent, vêtements et divers matériels. Tous ces gestes d'amitié nous ont donnés beaucoup de réconfort dans ces moments difficiles.

Monsieur et Madame Jacques DAUREIL.

LA FAMILLE TOURELLE

- Remercie la Municipalité pour avoir réussi à les reloger rapidement,
- A été touchée par le geste de solidarité de la population de Clairoix,
- Et remercie l'Ecole Maternelle et l'Ecole Primaire d'avoir participé aussi rapidement à lancer un appel pour que notre famille puisse avoir le nécessaire (habit, vaisselle, nourriture, etc),
- Remercie également les commerçants.

Un grand merci de la part de
M. et Mme TOURELLE et leurs enfants.

Conseil Municipal

COMPTE RENDU SOMMAIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 31 Mars 1993

- Présents :** MM. MARSIGNY, CHAMPAGNE, RAFFARD, LUISIN, Mme HERBERT,
MM. PRINCE, ROUSSEL, BENN, DEHU, BOCHAND, PISSY,
Mmes MENEZ, MARTEAU, DEBLOIS.
- Représenté :** M. CIVELLI par M. MARSIGNY.
- Absente :** Mme ZEMB.

I- BUDGET PRIMITIF 1993 :

Le Budget Primitif 1993 a été équilibré en dépenses et en recettes à :

Section de Fonctionnement :	8 257 398 F
Section d'Investissement :	3 243 798 F

II - FISCALITE LOCALE 1993 :

Le produit des contributions directes nécessaires à l'équilibre du budget s'élève à 6 710 330 F.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des 4 taxes qui restent fixer à :

Taxe d'habitation	4,92%
Foncier Bâti	8,85%
Foncier non bâti	31,86%
Taxe professionnelle	5,48%

III - AFFAIRES FINANCIERES :

- Voyage de fin d'année : Ecole Primaire : 5 000 F
Ecole Maternelle : 3 500 F
- Demande de subvention pour le transport des élèves à la piscine et à la patinoire ;
- Indemnité de gardiennage de l'église : 2 654 F ;
- Musique à l'école : du fait de l'ouverture de la 3ème classe, une demi-heure de musique supplémentaire est accordée ;
- Subventions 1993 : Il est accordé :
 - COS du Personnel 80 000 F

- Centre Communal d'Action Sociale 85 000 F
- Subvention exceptionnelle Football 10 000 F

IV - TRAVAUX 1993 :

- Réfection du Pont de l'Aronde 700 000 F
- Cour de l'Ecole Primaire - Groupe A 250 000 F
- Eclairage rue du Bac à l'Aumône 50 000 F
- Rénovation des 2 terrains de foot. 52 500 F
- Parc Municipal : 2ème tranche 48 207 F

V - ACQUISITION DE MATERIEL :

- Divers matériels administratifs 25 000 F
- Ecoles Primaire et Maternelle 30 000 F
- Services Techniques 20 000 F
- Centre aéré 8 000 F
- Signalisation routière 60 000 F

VI - CLASSE DE DECOUVERTE : PARTICIPATION DES PARENTS :

Il s'agit d'une classe de théâtre qui a eu lieu du 15 au 19 mars pour 26 enfants de l'Ecole Maternelle au BESSAT.

- Coût : $1594 \times 26 =$ 41 444 F
 - Participation de la commune 22 794 F
 - Participation "Les Tlots Clairloisiers" 3 900 F
 - Participation Ecole Maternelle 1 820 F
 - Participation des familles 12 930 F
- répartie en fonction du quotient familial.
- Participation minimum des familles 200 F

VII - CENTRE AERE 1993

Il aura lieu du lundi 12 juillet au vendredi 6 août 1993 à la Salle Polyvalente, toute la journée.

Tarif identique à 1992, soit : (pour 1 semaine) :

- un enfant 80 F
- 2 enfants frères et sœurs 140 F
- 3 enfants et plus 200 F

Voyage de 15 jours à Brioude pour les adolescents. Le transport sera pris en charge par la Commune pour les enfants de Clairlox.

VIII - OPERATION BRIOCHE :

Elle aura lieu le dimanche 13 juin au matin.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 Février 1993

Présents :	MM. MARSIGNY, LUISIN, Mme HERBET, MM. ROUSSEL, BENN, CIVELLI, PISSY, PRINCE, Mmes MARTEAU, DEBLOIS.
Etalent représentés :	M. CHAMPAGNE par M. MARSIGNY ; Mme ZEMB par M. LUISIN ;
Etalent absents :	MM. RAFFARD, DEHU, BOCHAND, Mme MENEZ.

I - ALLOCATIONS 1993

- Allocation aux dépenses de fournitures scolaires attribuée pour les enfants scolarisés en secondaire et qui ont moins de 16 ans au 15/09/93	250 F
- Allocation militaire	400 F
- Prime à la naissance	600 F

II - TARIFS 1993

1) Concessions dans le cimetière

Augmentation de 3,5% au 1er mars 1993 :

- Concessions perpétuelles :	
+ Jusqu'à 3 m ²	300 F le m ²
+ de 3 à 6 m ²	440 F le m ²
+ plus de 6 m ²	540 F le m ²
- Concessions temporaires	
+ 30 ans (3m ² maximum)	76F le m ²
+ 15 ans (3m ² maximum)	40F le m ²

2) Location de salle

Pas d'augmentation en 1993 :

- Mariage - banquets	2 700 F	
1 350 F la Journée supplémentaire		
- Expositions-ventes - arbres de Noël - soirées dansantes	2 900 F	
1 450 F la Journée supplémentaire		
- Réunions séminales	1 350 F	la Journée
- Vins d'honneur	800 F	
- Location du gymnase	7 500 F	

Les habitants de Clairoix bénéficient d'un demi tarif.

III - TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS DE FONCTION :

- 18, rue de la poste
Rénovation des W.C. : entreprise DEHAY : 2 763 F
- 1, rue de Flandre
Rénovation de la Salle de bain : entreprise DEHAY : 5 858 F
- Logement de la poste
 - Infiltration d'eau salle de bain et cage d'escalier -
entreprise DEMOUY 16 129 F
 - Restauration d'un mur : entreprise DEMOUY : 2 466 F

IV - TRAVAUX SALLE POLYVALENTE :

- Installation d'une tourelle d'extraction d'air
dans la salle 15 x 15 par l'entreprise DEHAY 31 974 F

V - ORDURES MENAGERES :

Le Conseil émet un avis favorable au ramassage sélectif du verre, (une fois par mois) du papier (une fois tous les 2 mois) et de la ferraille par l'entreprise Flandrin.
Coût : 15 F par habitant par an.

VI - TRANSFERT DE CREDITS :

15 000 F de l'article 232 à l'article 2147 ;
1 363 F en recette à l'article 242 en remboursement de la borne devant la mairie.

VII - CLASSE DE NEIGE MARGNY :

Le Conseil décide de ne pas participer au départ en classe de neige d'un enfant scolarisé en primaire à Margny, car il s'agit d'un choix de la famille.

VIII - CLUB DE FOOTBALL : Contrat emploi solidarité :

Le club de football embauche un jeune avec un contrat emploi solidarité pour réaliser des travaux extérieurs.

Charge pour le club : 685 F par mois.

Le Conseil décide de participer, car il y a participation aux travaux communaux de débroussaillage et de peinture.

IX - ENQUETE PUBLIQUE CARGO :

Régularisation administrative des installations de la Coopérative Agricole :
Enquête publique du 18 janvier au 17 février 1993.
Avis favorable du Conseil.

X - ACQUISITION DE TERRAINS DANS LE MONT GANELON :

Acquisition de 3 parcelles à 10 F le m² (terrains cultivés).

Infos ...

RAMASSAGE SELECTIF

Pour un meilleur environnement, une collecte sélective des déchets ménagers tels que verre, papier et ferraille en vue de recyclage est organisée.

N'oubliez pas ces dates :

VERRE (après-midi) :

Jeudi 10 juin
 Jeudi 8 juillet
 Jeudi 5 août
 Jeudi 9 septembre
 Jeudi 7 octobre
 Jeudi 4 novembre
 Jeudi 2 décembre

PAPIER (après-midi) :

Jeudi 17 juin
 Jeudi 12 août
 Jeudi 14 octobre
 Jeudi 9 décembre

FERRAILLE (matin avec ordure ménagère) :

Jeudi 3 juin
 Jeudi 2 septembre
 Jeudi 2 décembre

Le VERRE à mettre bouteille sans capsule, bocaux, pots divers

Le PAPIER à mettre cahiers, journaux, papiers divers et cartons

CLASSE DE DECOUVERTE

Classe de découverte du 15 au 19 mars 26 élèves sont partis, de Clairoix à 5h du matin, et à 8h30 de Orly Ouest en avion.

Arrivée à Lyon à 9h30 où un autocar les a transportés au BESSAT, arrivée à 11h30.

Accueillis à la TRAVERSE à 1 150m d'altitude.

Activité principale : Le Théâtre qui a été bénéfique et agréable grâce à une animatrice Québécoise exemplaire : NANCY.

Ces 4 jours se sont terminés en apothéose par un spectacle donné par les enfants et les 6ème de SES de Noyon qui nous accompagnaient.

Retour à Orly le 19 via St Etienne.

OPERATION BRIOCHE

— 12 et 13 Jun 1993 —

La distribution dans CLAIROIX aura lieu le DIMANCHE 13 AU MATIN.

Etat Civil

— Naissances —

LABAT Bastien	04/01/1993
HENAUX Pauline	08/01/1993
RICHIER Fanny	20/01/1993
LEGRAND Jessica	10/03/1993
JAROT Clémence	15/03/1993

— Mariages —

SERET Michel avec MERETTE Véronique	20/02/1993
RUNDSTADLER Pascal avec CARDOSO MELO Marcla	17/04/1993

— Décès —

DURAND Raymond	14/02/1993
----------------	------------

Les Sapeurs Pompiers de Clairoux
*remercient tous les Clairouisiens pour l'accueil qu'ils
 ont reçu lors de la présentation de leur calendrier.*

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs de CLAIROIX aura lieu comme chaque année de 8h à 18h du lundi 12 juillet au vendredi 9 août 1993 à la Salle Polyvalente de Clairoux.

De nombreuses activités seront organisées : Jeux de plein air, activités manuelles, piscine, randonnées et des campings ...

Un séjour pour adolescents (13-17 ans) est proposé à BRIOUDE dans le Massif Central du Jeudi 15 au Jeudi 29 juillet 1993 pour un stage de canoé-Kayak coût 1 000F (enfants de Clairoux) 1 500F (enfants de l'extérieur).



BON D'INSCRIPTION

Nom Prénom :

Age :

Adresse :

*participera au séjour à BRIOUDE qui aura lieu du 15 au 29 juillet
 A retourner à la Mairie .*

**Faire revivre les
"bonnes adresse du passé"
et nos lieux de mémoire...**

**Notre Clos d'Aronde et notre cher
vieux Clairoux**

Pour nous aider faites parvenir dès maintenant toutes photos ou documents écrits (même photocopiés) sur le vieux Clairoux, le Mt Ganelon, Pinchon, ses illustrations et ses Becassine à :

- Mr Moinier : 28, rue du Tour de Ville
- Mr Bochand J. Marc : 5, rue G. Sibien
- Mr Hermant : 7, rue du Tour de ville

avant notre réunion ouverte à tous
le **Samedi 12 Juin à 17 h 30** (avec Mairie)

Numéros utiles...

MAIRIE : Tél. : 44 83 29 11

Bureaux ouverts : du Mardi au Samedi de 8h45 à 11h30
le Mercredi après midi de 15h00 à 17h00

Mme LEFEVRE : Assistante Sociale - Permanence :
les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois

DISPENSARE :

Mme ROUSSEL, Infirmière, reçoit : le jeudi de 13h 30 à 16h.

Consultations nourrissons, le mercredi tous les 15 jours de 9H00 à 11H30

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS : Tél. : 44 83 25 14

PERCEPTION MUNICIPALE : Tél. : 44 83 34 33

ASSOCIATION D'AIDE ET SOINS A DOMICILE :

Tél. : 44 40 25 83 ; 44 40 29 73

GENDARMERIE : CHOISY AU BAC : Tél. : 44 85 27 42

POMPIERS : chef de Corps : Mr BOCHAND Jacky

Tél. : 44 83 43 89 ; 44 83 28 73

EAU : Société Lyonnaise des Eaux / DUMEZ Tél. : 44 23 30 96

ELECTRICITE : S.I.C.A.E.O Tél. : 44 76 20 01 ; 44 42 50 19

CABINET MÉDICAL : Docteurs Lavalard et Leblond

22, rue du Marais Tél : 44 83 12 54

PHARMACIE : Madame FIÉVÉ

22, rue de l'Aronde Tél : 44 83 29 00

VÉTÉRINAIRE : Docteur Vincent

11, rue Marcel Bagnaudez Tél : 44 83 38 25

KINÉSITHÉRAPEUTE : Chanteau Michel

10, rue Germaine Sibien Tél : 44 83 32 74

INFIRMIER A DOMICILE : M. ROUSSEL

12, rue Germaine Sibien Tél : 44 83 55 95